

ÉVOLUTION DE LA MICRO-ENTREPRISE

Votre chiffre d'affaires augmente, vos charges évoluent, vous devez investir...
Il est temps de vous poser la question du changement de régime fiscal !

■ Objectifs de la formation :

Permettre au professionnel installé sous le régime du micro-entrepreneur d'envisager le changement de régime fiscal et social.
Connaître le régime de la déclaration contrôlée.
Pouvoir comparer les impacts fiscaux et sociaux.

■ Prérequis :

Aucun

■ Durée, horaires et lieux :

1 journée soit 7h soit de 9h00-12h30 / 13h30-17h00

Montpellier(34)/Nîmes(30)

■ Moyens pédagogiques et méthodes utilisées :

Animation illustrée de QCM et de cas pratiques ponctuant chaque partie

■ Public :

Professionnels Libéraux installés sous le régime de la micro-entreprise

■ **Contenu de la formation :**

Matin (9h – 12h30)

Introduction: Rappels des obligations et actualités du régime

I. Pourquoi changer de régime fiscal:

Le dépassement des seuils :

Conséquences sociales et fiscales

La sortie volontaire :

Motifs, modalités, conséquences du passage au régime du réel.

Après-midi (13h30 – 17h)

II. Le régime de la déclaration contrôlée:

Aspect comptable et fiscal :

Aperçu des règles comptables

Les déclarations fiscales

L'adhésion à une association de gestion agréée

Mode de calcul de l'impôt sur le revenu

Aspect social :

Modalités de calcul des charges sociales.

Savoir prévoir les régularisations.

Conclusion :

Avantages et inconvénients des deux régimes

Les questions à se poser

Les actions à réaliser

■ **Modalités d'évaluation :**

QCM et cas pratiques

■ **Intervenant :**

Muriel Morata, Formatrice-consultante, diplômée d'expertise-comptable.

**RENSEIGNEMENTS &
INSCRIPTIONS**

ORIFF-PL LR

Maison des Professions Libérales

285 rue Alfred Nobel

34000 MONTPELLIER

Téléphone : 04 67 69 75 14

Mail : formation@oriffplr.com

